

Constat, Propositions, Méthodologie

Étude d'un Programme départemental de soutien à la couverture médicale

• Mercredi 18 Mai 2016



Rang 1 : Isabelle TINTANÉ, Xavier BALLENGHIEN, Michel GABAS, Christophe TERRAIN, Francis LARROQUE.
Rang 2 : Vincent GOUANELLE, Valérie MANISSOL, Patricia ESPERON, Hélène COOMANS, Christine DUCARROUGE.

DÉMOGRAPHIE MÉDICALE

LE CONSTAT

L'accès aux soins médicaux est un enjeu de taille pour le département du Gers car il ne saurait y avoir de développement démographique et économique dans des zones où l'accès des services au public est défaillant. Le sentiment unanimement partagé réside dans le fait que la santé est pour tous le service le plus attendu par nos concitoyens et pour lequel, ils veulent avec raison, le plus d'assurances.

Pouvoir vivre, travailler puis profiter d'une retraite bien méritée dans le Gers ne peut se concevoir que dans un département où chacun devrait avoir un accès rapide aux services de professionnels de santé compétents.

Pour nous, chaque Gersois doit pouvoir disposer, dans son bassin de vie, d'un service médical pluridisciplinaire de proximité !

Pour l'heure, l'objectif n'est pas atteint. Le constat de la démographie médicale dans le Gers est alarmant.

Les dernières données relevées en 2015 par la DREES (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques rattachée au Ministère des Affaires sociales et de la Santé) nous donnaient les statistiques suivantes : **55.69% des médecins du Gers (généralistes et spécialistes confondus) avaient entre 55 et 70 ans.** Nous avons, en 2015, 2.6 médecins pour 1000 habitants quand la moyenne nationale était de 3.04. Sachant que les médecins prennent leur retraite en moyenne à 65 ans on mesure déjà les problèmes qui vont se poser dans les 5 à 10 ans.

La pénurie dans le domaine ne touche pas seulement les médecins, elle concerne également les kinésithérapeutes, les chirurgiens dentistes et les spécialistes.

Si le constat est dans l'immédiat négatif, il n'en demeure pas moins que **des leviers existent et qu'ils peuvent être activés.**

Le conseil départemental est le premier acteur social du département. A ce titre nous pensons qu'il doit jouer un rôle en étant l'initiateur d'une nouvelle démarche. Celle-ci devra assurer une couverture médicale sur tout le territoire gersois.

Pour ce faire, **nous sommes persuadés que rien de concret et d'efficace ne pourra se faire sans la participation des professionnels de santé qui doivent être le premier maillon de l'action nécessaire à engager.**

En tant qu'élus et responsables de collectivités territoriales, la tentation est grande de se limiter à un schéma règlementé et administratif dans une conception purement immobilière du maillage territorial de l'accès aux soins. A notre sens, une telle démarche sans prise en compte du facteur humain conduirait à l'échec. **Ce respect des professionnels est le garant de la réussite future.** Notre système de soins repose sur l'indépendance de l'exercice médical et à ce titre nous sommes convaincus que l'on ne pourra pas développer un projet de santé efficace sans eux.

En résumé la définition d'un projet de santé, territoire par territoire, relève des professionnels de santé eux-mêmes. Il appartient ensuite au Conseil départemental, aux intercommunalités, aux communes, d'accompagner ces professionnels par la fourniture de moyens matériels (bâtiments, subventions, aides diverses...) mais surtout stratégiques, logistiques et humains.



En 2015, 55,69% des médecins du Gers avaient entre 55 et 70 ans !

UN DEPARTEMENT

EN DANGER

Entre 2007 et 2016, le département du Gers connaît la plus forte baisse du nombre de médecins de la région Midi-Pyrénées (-18,4%).

source: www.demographie.medecin.fr

DÉMOGRAPHIE MÉDICALE

CHAPITRE 1 : LES ACTIONS A ENGAGER

I. Instaurer le dialogue

Le constat et la nécessité d'agir étant posés nous pensons qu'il faut réunir au plus vite les professionnels de santé dans chaque bassin de vie pour dresser un état des lieux et synthétiser nos besoins au niveau départemental. Dans cette démarche, en partenariat avec les médecins généralistes, il conviendra de mener des actions d'incitation auprès des jeunes internes en médecine afin qu'ils viennent effectuer leur stage dans le Gers et s'y installer. Pour cela il conviendra de mettre en place **une campagne de communication offensive lors des moments forts de l'année universitaire** (rentrée des internes à Toulouse, congrès de médecine...).

Nous pourrions nous inspirer de ce qui a été réalisé dans d'autres départements ruraux de la Région, comme l'Aveyron ou l'Ariège. Ensemble, nous pourrions alors engager des démarches de prospection pour convaincre les jeunes internes de faire carrière en milieu rural.

II. Le maillage territorial

Tous les projets nécessitent d'être menés avec ambition pour répondre à des besoins et surtout atteindre des objectifs.

Le maillage territorial de la santé dans notre département ne doit pas déroger à la règle.

C'est pourquoi, nous souhaitons proposer de poursuivre l'objectif minimum suivant, territoire par territoire :

Un départ en retraite = Une nouvelle installation.

Car nous pensons qu'à la simple statistique du nombre de médecin ramené à la population du département il faut ajouter les données locales voire cantonales de densité de population et d'éclatement de l'habitat pour maintenir et apporter l'offre de soins à chaque Gersois, quel que soit son bassin de vie.

Il nous apparaît également très important de développer le réseau de maîtres de stage pour accueillir les internes sur l'ensemble du territoire Gersois.

DÉMOGRAPHIE MÉDICALE

CHAPITRE 2 : LES MOYENS A NOTRE PORTÉE

I. Les moyens financiers

Les collectivités locales disposent de moyens matériels et financiers.

Ces moyens peuvent être apportés au niveau de l'hébergement ;

- Mise en disposition de locaux ou des loyers très modérés au niveau du logement et des locaux professionnels.
- Aide financière à l'hébergement pour les stagiaires.
- Primes pour les internes qui exercent plusieurs stages en libéral dans le Gers.



Aller à la rencontre des étudiants est primordial pour mettre en avant l'attractivité de nos territoires !

COMMUNICATION

ATTRACTIVITÉ

Le département doit être présent et visible lors des événements importants dans l'année universitaire. Mettre en avant nos territoires et les moyens mis à disposition seront autant d'atouts pour attirer et accueillir de nouveaux médecins.



Le conseil départemental doit être un soutien actif à la volonté des professionnels de santé

DÉMOGRAPHIE MÉDICALE

CHAPITRE 2 : LES MOYENS A NOTRE PORTÉE

II. Les moyens humains et relationnels

Nous proposons :

- Un accompagnement personnalisé des médecins souhaitant s'installer dans le Gers

- La mise en place d'une cellule d'aide aux professionnels de santé qui serait domiciliée au Conseil départemental du Gers avec un référent, une adresse mail et un numéro de téléphone dédié.

La cellule d'aide aux professionnels devra entretenir et nourrir des relations suivies avec :

L'ordre des médecins et les syndicats des professionnels de santé; Les collectivités locales ; Les professionnels de santé; Les maîtres de stage; Les maisons de santé ; Les hôpitaux; Le SDIS; Les facultés de médecine de Bordeaux et Toulouse; L'Agence régionale de santé.

Cette liste n'est pas exhaustive et des associations pourront être appelées à s'impliquer dans ce dispositif.

- L'utilisation des réseaux sociaux comme Facebook pour développer et entretenir un lien permanent entre l'institution et le médecin.

- Une information sur les sites internet des collectivités locales du Gers avec des liens qui renvoient à une page dédiée à l'accompagnement des professionnels de santé.

- Une information sur la qualité de la couverture médicale dans le Gers.

LE CONJOINT

UN SOUTIEN ACTIF

S'il est un sujet important pour un médecin (généraliste ou spécialiste) au moment de choisir son installation c'est celui de l'emploi de son conjoint.

Dans une démarche d'étude au cas par cas, la cellule d'aide au médecin devra être en mesure d'accompagner la recherche d'emploi du conjoint.

DÉMOGRAPHIE MÉDICALE

NOS CONCLUSIONS

Le sujet de la démographie médicale dans notre département revêt une importance majeure et il appartient à tous d'agir, et d'agir vite. En effet, le temps de la parole a assez duré, il faut maintenant passer à l'action.

Cette volonté, pour aboutir, impose que chacun des acteurs (professionnels de santé, institutions, élus...) soit dans son rôle, œuvrant collectivement à la poursuite d'un objectif commun : Préserver et assurer une couverture médicale efficace pour nos territoires.

A l'idéologie globalisante, il nous faut aujourd'hui opposer l'action « localisante ».

En conséquence, les élus du groupe « Unis Pour le Gers » sont animés par cette conviction et souhaitent engager dès à présent le débat et provoquer la plus large mobilisation des professionnels de santé de chaque territoire.

La "Vraie" ruralité Gersoise mérite une "vraie" couverture médicale au service de chacun de ses habitants.